

Compte rendu (allégé) de la réunion plénière de la CRCHS

Ligue d'Athlétisme Nouvelle Aquitaine

Samedi 28 Octobre 2017 – Talence (33) Creps régional

La première plénière de la CRCHS Nouvelle Aquitaine s'est tenue le Samedi 28 Octobre à l'Espace P. SEULIN au CREPS de Talence. Celle-ci a réuni une quarantaine de participants : Présidents de CDCHS, Membres Consultatifs, Officiels Hors-Stade et le Président de la Ligue. Cette plénière a permis après le mot du Président, de faire le bilan d'activités de la saison écoulée de chaque CDCHS de la Ligue. Elle s'est poursuivie par les interventions des différents membres chargés d'assurer le suivi spécifique des épreuves.

Les sujets suivants ont été évoqués: Bilan sportif, Officiels Hors-Stade, Entraîneurs, Classeurs, Uni' Vert trail, Anti-dopage, mais aussi Développement Running, Actions diverses Stages, Colloques et Prévisions 2018.

La pause de midi a été la bienvenue et a permis de continuer les discussions. Les travaux ont été riches en échange, vivants et attractifs, le tout dans la convivialité. Une journée bien dense, qui a permis également de se connaître d'avantage. Pour conclure cette journée bien remplie, nous avons fini par l'attribution des Missions des Officiels et recyclage.

- **Alain Rinjonneau** Président de la CRCHS LANA, remercie les personnes qui ont fait beaucoup de kilomètres ce matin pour venir assister à cette première réunion plénière.
- **Eric Raul** Président de la Ligue LANA, félicite les Présidents des CDCHS et les membres officiels pour leurs actions et leurs engagements dans leur département respectif. Il rappelle que le hors stade est l'une des rares disciplines sportives qui ne s'arrête jamais durant l'année. **Eric Raul** souligne au passage que notre ligue est la deuxième en terme de surface, et que d'un point à l'autre il faut compter pas moins de 650 km, soit la superficie de l'Autriche... Ceci explique pourquoi la réunion avait lieu dans le pays Bordelais.
- **Alain Rinjonneau** a fait le bilan des 756 manifestations de la saison et du nombre de participants par département. Même si quelques départements ont eu une légère progression, la majorité des départements ont souffert d'une baisse généralisée ; y compris sur des épreuves qui avaient le vent en poupe, comme les Courses Nature, Course Verte ou Trail. Il y a eu très précisément 269 016 coureurs classés la saison dernière pour la région Nouvelle Aquitaine.
- Notons que le département des Deux-Sèvres est l'un des départements qui a eu le moins de « casse » avec ses -563 coureurs, et se classe dans le top 3 sur 12 en nombre de participants (29 113). En effet, seules la Gironde et la Charente-Maritime sont devant nous.
- **Participation du 1^{er} Septembre 2016 au 31 Août 2017 par département :**

Dpt 16 : 17 072 (26 épreuves) / **Dpt 17 :** 39 749 (86 épreuves) / **Dpt 19 :** 13 600 (55 épreuves) / **Dpt 23 :** 4 363 (17 épreuves) / **Dpt 24 :** 16 304 (71 épreuves) / **Dpt 33 :** 61 317 (95 épreuves) / **Dpt 40 :** 21 065 (98 épreuves) / **Dpt 47 :** 8 719 (33 épreuves) / **Dpt 64 :** 26 559 (104 épreuves) / **Dpt 79 :** 29 113 (69 épreuves) / **Dpt 86 :** 15 819 (59 épreuves) / **Dpt 87 :** 15 336 (43 épreuves)

- **Alain Rinjonneau** nous demande à ce que le logo de la nouvelle ligue soit plus visible sur nos supports de communication interne et externe.

- **Alain Rinjonneau** nous demande de bien faire attention à l'appellation des épreuves ; « *un Trail est un Trail et non pas une Course Verte ou une Course Nature...* ». Et changer le nom des « Marches » en « Randonnées », car cela peut porter à confusion avec les Marches Nordiques. En conclusion sur ce sujet, Alain rappelle qu'une « Course Enfants » et « une Animation Enfants », ne sont pas identiques au regard de la réglementation fédérale... Donc dorénavant, il est demandé au Président de CDCHS en charge de l'étude des dossiers de bien appliquer notre règlement hors stade concernant ces sujets.
- **Eric Raul** rappelle que les Cross font partie intégrante du hors stade, et que les CDCHS ne doivent pas être mises de côté dans l'organisation de ses épreuves. Bien au contraire, c'est grâce à la présence de personnes compétentes et motivées, venues de divers horizons, que l'athlétisme sera plus grande.
- **Alain Rinjonneau** invite les CDCHS à faire mesurer les épreuves même celles sans label ou sans distance officielle, afin de certifier les distances annoncées sur les *flyers*. Effectivement, il n'est pas rare de voir que les distances annoncées ne sont pas réelles. Cela peut porter préjudice en terme de qualité d'organisation, sans même parler des « faux » chronos qui y sont réalisés. Libre à chaque CDCHS de faire payer ou non les frais de mesurage aux organisateurs.
- **Alain Father** informe l'assemblée, qu'un Label départemental n'a aucune valeur aux yeux de la FFA. Cependant, il peut tout à fait servir à une CDCHS pour informer les participants que la course a été mesurée par un Officiel du hors stade par exemple. Le parcours ne sera pas pour autant qualificatif ou classant pour les championnats de France.
- Si l'on constate ou que l'on nous rapporte une erreur de classement ou autres infos du genre, dans les résultats mis en ligne sur le site de FFA (erreur de nom, tricherie, mauvaises personnes, etc..), en avertir le Président de la CDCHS concernée qui fera le nécessaire pour en informer les Classeurs FFA (**Ernest Prinzivalli** ou **Alain Scaringella**).
- **Jean-Pierre Ducasse** Jean-Pierre rappelle que seul un Starter ou un Juge-arbitre ayant la qualification au niveau du label de la course peut donner le départ d'une course labellisée par un coup de pistolet ou autre. Cependant, il est admis que le représentant de la commune donne le départ sous condition qu'il soit sous les ordres du Starter officiel.
- Uni'Vert Trail : **Patrick Gaumondie** Vice-président délégué et **François Desproges**, présentent ce nouveau concept dédié à la découverte et à la pratique de la course en nature. Engagée pour la structuration de la pratique du trail, la Ligue d'Athlétisme de Nouvelle-Aquitaine a créé le Label Uni'vert Trail. Cette certification, attribuée à des sites spécifiquement dédiés à la pratique du trail dans la Région, a été élaborée autour d'une ambition forte: permettre à chacun, quelque soit son niveau, de s'essayer à la course en nature.
Un cahier des charges unique pour tous les espaces Uni'vert Trail permet aux usagers de retrouver la même qualité de service où qu'ils se trouvent en Nouvelle-Aquitaine: un code de balisage identitaire, des circuits permanents classés par niveaux, des outils pédagogiques, les conseils d'entraîneurs spécialisés, des animations régulières. Le site Uni'vert Trail Millevaches Monédières, situé en Corrèze, est le premier site labellisé. D'autres sont en cours de construction, comme c'est le cas à Ambazac en Haute-Vienne.
- **Rose-Marie Madur**, référente anti-dopage LANA, a fait un bilan de la saison. Elle déplore que les moyens financiers alloués auparavant pour cette mission soit en nette diminution. Cela l'obligera inévitablement à limiter les contrôles. **Eric Raul**, a eu l'occasion d'en parler avec **Christophe Bassons** consultant AFLD (*Agence Française de Lutte anti-dopage*) et il en est ressorti, que dorénavant les contrôles devront être plus « ciblés » sur des coureurs aux résultats douteux ou surprenants.
- Un bilan très précis et hyper intéressant de la saison a été réalisé par **Ernest Prinzivalli**. L'assemblée l'a remercié et félicité pour son remarquable travail. Celui-ci est consultable sur le site de la CDCHS 79 « Running 79 ».